

PARTIR EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, volontariats et autres dispositifs 2023-2024





PARTIR EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En France, le volontariat est l'une des deux formes d'engagement, l'autre étant le bénévolat. Le volontaire s'engage dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie le plus souvent d'une indemnité, non assimilable à un salaire, et d'une protection sociale. Son engagement pour une mission d'intérêt général est formel car il fait l'objet d'un contrat.

SOMMAIRE

> Les différentes façons de s'engager	4
> Les dispositifs de volontariat de moyenne ou longue durée	4
<i>Le Service civique</i>	4
<i>Le Volontariat associatif</i>	5
<i>Le Corps européen de solidarité (CES)</i>	5
<i>Le Volontariat franco-allemand (VFA)</i>	6
<i>Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)</i>	6
<i>Le Volontariat international en administration (VIA)</i>	7
<i>Le Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire</i>	7
<i>Les Volontaires des Nations Unies (VNU)</i>	8
<i>Les Jeunes volontaires de l'Onu</i>	8
> Les dispositifs de courte durée.....	9
<i>Les chantiers internationaux de jeunes</i>	9
<i>Les programmes Ville vie vacances/solidarité internationale (VVV/SI) et Jeunesse-solidarité internationale (JSI)</i>	9
> Les projets individuels	10
<i>Jeunes citoyens du monde</i>	10
<i>Le Comité local d'aide aux projets (Clap)</i>	10
> S'informer et être accompagné	12
<i>Pour le Corps européen de solidarité (CES)</i>	12
<i>Pour le Volontariat franco-allemand (VFA)</i>	12

Les différentes façons de s'engager

Plusieurs dispositifs ou cadres juridiques relatifs à l'engagement à l'international existent, ils tiennent compte de l'âge du volontaire, du temps dont il dispose et des compétences qu'il peut offrir.

Chaque dispositif propose un **cadre particulier** pouvant concerner l'assurance, les frais de transport, une indemnité pour la vie sur place, une formation au départ et au retour, la valorisation des compétences acquises durant la mission...

Afin d'opérer un choix, il est nécessaire de se renseigner sur les **conditions d'éligibilité et de réalisation du volontariat** afin d'avoir une idée précise des prérequis et des suites pouvant être données à l'expérience vécue.

Les dispositifs de volontariat de moyenne ou longue durée

Le Service civique

L'engagement en service civique offre la possibilité d'effectuer une mission, en France ou à l'étranger, au service d'une association ou d'une collectivité, et d'acquérir et de développer de nouvelles compétences ; il a pour but de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale à travers des missions d'intérêt général.

- **Public** : 16 à 25 ans inclus
- **Durée** : 6 à 12 mois
- **Zone géographique** : France et toute destination à l'étranger
- **Indemnité** : 496,94 € par mois + 113,02 € versés par la structure d'accueil en complément, majoration possible pour certains publics

Plus d'informations :

<https://service-civique.gouv.fr>

Livret d'information *Le service civique, faire le choix de s'engager* édité par Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté



LIVRET D'INFORMATION
LE SERVICE CIVIQUE
Faire le choix de s'engager
2022-2023

Le Volontariat associatif

Le volontariat associatif a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions de types très variés à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif...

- **Public** : plus de 25 ans
- **Durée** : 6 à 24 mois
- **Zone géographique** : France et étranger
- **Indemnité** variable selon le temps consacré à la mission, entre 123,19 € et 824,86 € + prestation en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation ou de transports

Plus d'informations :

<https://service-public.fr> > Fiches pratiques > Papiers-Citoyenneté > Citoyenneté > Volontariats

Le Corps européen de solidarité (CES)

Le Corps européen de solidarité (CES) est un programme de l'Union européenne. Il permet de s'engager dans un projet à caractère solidaire au sein d'un organisme à but non lucratif (associations, établissements publics,...). Le volontariat peut être individuel ou en équipe.

- **Public** : 18 à 30 ans
- **Durée** : 2 à 12 mois pour le volontariat individuel, 2 semaines à 2 mois pour les jeunes défavorisés ou en situation de handicap et pour le volontariat en équipe
- **Zone géographique** : Union européenne et pays voisins
- **Indemnité** : Prise en charge des frais de voyage, de logement, de nourriture et versement d'argent de poche

Plus d'informations :

https://youth.europa.eu/solidarity_fr

<https://corpseuropeensolidarite.fr>

Contacts : voir [page 8](#)

Partez en mission avec Stages Monde

Vous avez entre 18 et 30 ans, résidez en Bourgogne-Franche-Comté et êtes demandeur d'emploi ou jeune diplômé ? Stages Monde vous permet d'effectuer un stage de 3 à 5 mois dans le monde entier en lien avec votre projet professionnel. Vous recevrez au minimum 763 € par mois sous forme d'une bourse versée par la Région Bourgogne-Franche-Comté ou d'une allocation chômage selon les cas. Informations et dossier de candidature :

www.agitateursdemobilite.fr

Le Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA se déroule dans un établissement scolaire, une collectivité territoriale ou une association dans le domaine culturel, écologique, social, sportif. Les volontaires ont le statut de volontaire en service civique. La plupart des missions commencent en septembre.

- **Public** : 18 à 25 ans
- **Durée** : 10 à 12 mois
- **Zone géographique** : Allemagne
- **Indemnité** : 489,59 € par mois (majoration pour certains publics) + 111,35 € versés par la structure d'accueil

Plus d'informations :

<https://volontariat.ofaj.org>

<https://maison-rhenanie-palatinat.org>

Contacts : voir *page 8*

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général (développement ou urgence humanitaire) au sein d'une organisation agréée reconnue par l'Etat.

- **Public** : à partir de 18 ans
- **Durée** : 1 à 2 ans en général (6 ans maximum)
- **Zone géographique** : principalement en Afrique, Asie et Amérique latine
- **Indemnité** variable selon les pays

Plus d'informations :

<https://france-volontaires.org>

www.fonjep.org



Le Volontariat international en administration (VIA)

Le VIA, accessible à tout ressortissant européen, est destiné principalement aux jeunes diplômés souhaitant travailler à l'étranger pour des services de l'Etat : ambassades, consulats, services et missions économiques ou services de coopération et d'action culturelle.

- **Public** : 18 à 28 ans
- **Durée** : 6 à 24 mois
- **Zone géographique** : monde entier
- **Indemnité** variable selon les pays d'affectation

Plus d'information :

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

Le Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire

Anciennement nommé « Volontaires de l'aide de l'Union européenne », ce programme est un volet du Corps européen de solidarité. Il permet d'apporter son aide dans un pays où des opérations d'aide humanitaire sont en cours.

Il existe 2 volets : le volontariat individuel et le volontariat en équipe.

- **Public** : 18 à 35 ans
- **Durée** : 2 à 12 mois (2 semaines à 2 mois pour le volontariat en équipe)
- **Zone géographique** : hors Union européenne
- **Indemnité** : prise en charge des frais de voyage, logement, nourriture et versement d'une petite indemnité

Plus d'informations :

<https://youth.europa.eu>



Les Volontaires des Nations Unies (VNU)

Les VNU sont des personnes qualifiées (diplôme universitaire ou de technicien supérieur). Elles servent comme volontaire afin de soutenir les opérations humanitaires ou de maintien de la paix et d'aide au développement au sein d'un projet mené par un bureau de l'Onu.

- **Public** : à partir de 25 ans
- **Durée** : 6 à 12 mois renouvelables
- **Zone géographique** : monde entier, essentiellement en Afrique, Asie et Amérique latine
- **Indemnité** variable en fonction de la mission et de la durée

Plus d'informations :
<https://unv.org/fr>

Les Jeunes volontaires de l'Onu

Ce programme permet de s'engager dans des initiatives en faveur du développement et de la paix.

Ces jeunes volontaires peuvent travailler dans les domaines des droits de l'homme, de l'adaptation au changement climatique, des soins de santé primaires, de la gestion des catastrophes, de la consolidation de la paix, de la mobilisation des jeunes... Ils touchent une indemnité variable en fonction des pays.

Les missions sont en ligne sur www.unv.org/fr/deviens-volontaire

- **Public** : 18 à 29 ans
- **Durée** : 6 à 24 mois en général
- **Zone géographique** : France et étranger
- **Indemnité** variable en fonction des pays

Plus d'informations :
www.unv.org/fr/deviens-un-jeune-volontaire-onu



Les dispositifs de courte durée

Les chantiers internationaux de jeunes

Les chantiers réunissent des groupes de jeunes de tous horizons afin qu'ils réalisent ensemble un projet utile à la collectivité (patrimoine, animation, construction, aménagement, protection de l'environnement, action sociale...). De nombreuses formules existent selon les organismes.

- **Public** : en France à partir de 14 ans, à l'étranger généralement à partir de 18 ans, parfois dès 16 ans en Europe
- **Durée** : 2 à 3 semaines en général
- **Zone géographique** : France et monde entier

Plus d'informations :

www.cotravaux.org > Engagements volontaires

A noter

Le **Corps européen de solidarité** et le **Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire** proposent des **missions courtes** de volontariat en équipe ou pour des publics défavorisés ou handicapés. Voir pages 5 et 7.

Les programmes Ville vie vacances/solidarité internationale (VVV/SI) et Jeunesse-solidarité internationale (JSI)

Ces programmes permettent de soutenir des rencontres interculturelles autour d'activités collectives, solidaires, durables et de développement. Il s'adresse à des groupes de 4 à 16 jeunes Français ou étrangers parrainés par une association française agréée. BFC International ou Récidev sont habilités à parrainer des projets (adresses [page 12](#)).

- **Public** : 15 à 25 ans
- **Durée** : 15 jours minimum
- **Zone géographique** : France et pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie)

Plus d'informations :

www.fonjep.org

Les projets individuels

Jeunes citoyens du monde

Ce dispositif de la région Bourgogne-Franche-Comté soutient des jeunes souhaitant mener, dans le cadre d'un projet individuel, une action humanitaire ou de développement à titre bénévole grâce à une structure française ou étrangère.

- **Public** : 18 à 30 ans domiciliés ou étudiants en Bourgogne-Franche-Comté
- **Durée** : 1 à 6 mois
- **Zone géographique** : pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie)
- **Aide financière** de 50 % du budget total éligible du projet dans la limite de 1 000 €

Plus d'informations :

www.bourgognefranche-comte.fr/node/407

Le Comité local d'aide aux projets (Clap)

Le Clap s'adresse à tous les jeunes de la région qui ont un projet individuel ou collectif, à vocation citoyenne, humanitaire, solidaire, sociale, sportive, culturelle... (les projets s'inscrivant dans le cadre d'un parcours scolaire ou professionnel ne sont pas éligibles au dispositif).

- **Public** : 11 à 30 ans résidant en Bourgogne-Franche-Comté
- **Durée** : toutes durées
- **Zone géographique** : France et monde entier
- **Aide** : accompagnement, soutien financier et prêt de matériel

Plus d'informations :

www.energiejeune.fr



Les congés pour un volontariat à l'étranger

Le congé de solidarité internationale (CSI)

Les salariés du privé peuvent prendre un congé de quelques mois pour effectuer des missions de solidarité internationale hors de France. La durée du congé, l'ancienneté demandée pour en bénéficier varient selon les conventions collectives et les accords de branche de l'entreprise. Le contrat de travail ainsi que la rémunération sont suspendus durant la durée du CSI.

Plus d'informations :

www.service-public.fr > moteur de recherche (taper CSI)

Le congé de solidarité

Il permet d'effectuer une mission de 2 à 3 semaines, en partie financée par l'employeur, tout en conservant son statut de salarié et sa protection sociale. Il est porté par France Volontaires et d'autres associations.

Plus d'informations :

www.france-volontaires.org

Le congé solidaire

Ce congé est proposé par l'association Planète urgence. Son but est d'apporter son aide pour un projet dans un pays du Sud, pendant 2 à 4 semaines sur les congés annuels, avec le soutien éventuel de l'employeur pour les frais de mission.

Plus d'informations :

www.planete-urgence.org



S'informer et être accompagné

BFC International

21000 Dijon - 09 83 20 12 03
25000 Besançon - 03 81 66 52 38
contact@bfc-international.org
<https://bfc-international.org>

RéCiDev

25000 Besançon - 03 81 41 05 87
contact@recidev.org
<https://www.recidev.org>

Pour le Corps européen de solidarité (CES)

Grange aux projets Alphaléo Dijon

21000 Dijon – 06 85 72 92 36
alphaleodijon@leolagrangefc.org
<https://jeunes-dijon.org>
(pour les jeunes de Dijon métropole)

Ville de Dijon – Service jeunesse

21000 Dijon – 03 80 74 70 93
corpseuropeensolidarite@ville-dijon.fr
www.dijon.fr (pour les jeunes de Dijon métropole)

Ceméa Bourgogne-Franche-Comté

25000 Besançon - 03 81 81 33 80
asso@cemeabfc.org
<https://cemeabfc.org>
Permanences à Dijon sur rendez-vous

Ligue de l'enseignement du Jura

39000 Lons-le-Saunier
03 84 35 12 09
education39@laliguebfc.org
www.ligue39.org

Ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire

71000 Mâcon – 03 85 23 02 53
admin71@laliguebfc.org
www.laliguebfc.org

BFC international

voir ci-dessus
(pour les jeunes de la région qui n'ont pas d'autres structures près de chez eux)

Pour le Volontariat franco-allemand (VFA)

Maison Rhénanie-Palatinat

21000 Dijon - 03 80 68 07 00
info@maison-rhenanie-palatinat.org
<https://maison-rhenanie-palatinat.org>